

étrangers soient frappés d'une taxe, j'ai déposé, avec MM. Brinard et Lalou, un amendement dans ce sens. La taxe de séjour obligera à dénoncer les traités internationaux mais cela n'est pas à craindre avec la taxe sur les employeurs étrangers. (Approbation sur plusieurs bancs.)

M. BALSAN. — Dans beaucoup d'industries, les patrons emploient des ouvriers allant plus ou moins en France et dont il leur est difficile de connaître la nationalité. Je réserve pour un autre jour les places aux ouvriers qui rentrent du service militaire mais ce n'est pas tout à fait le même. On ne peut pas toujours rendre les employeurs responsables.

L'extrême-gauche proteste vivement contre les derniers mots de M. Balsan.

M. VILMOUT. — La Chambre aurait intérêt à connaître les divers systèmes de conseil municipal.

M. TARDY, rapporteur en l'absence du gouvernement. — Je prie la Chambre de renvoyer discussion à la prochaine séance.

M. SAMBON, président de la Commission. — C'est également l'avis de la Commission.

La Chambre renvoie à la prochaine séance la suite de la discussion et fixe à lundi le scrutin pour l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Peytral, nommé ministre des finances.

Samedi, séance publique de 2 heures.

La séance est levée à 5 h. 10.

SENAT

Présidence de M. de Cassagnac, président.

La séance est ouverte à 3 heures.

M. GIBRALD. — Depuis trois ans, il est question de voter l'effacement de la dette et la commission des finances n'a pas encore adopté cette mesure.

Il est en outre de même d'une proposition de loi qui a été déposée sur le travail des forêts. La commission d'initiative parlementaire dans vingt jours, ne s'est pas encore prononcée.

M. CALLEMAN-LACOUR. Les commissions compétentes attendent que le Sénat dans vingt jours, ne s'est pas encore prononcée.

M. CALLEMAN-LACOUR. Les commissions compétentes attendent que le Sénat dans vingt jours, ne s'est pas encore prononcée.

M. CALLEMAN-LACOUR. Les commissions compétentes attendent que le Sénat dans vingt jours, ne s'est pas encore prononcée.

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE EN ALLEMAGNE

Les renseignements les plus récents sur le marché industriel allemand, écrit le Conseil de France à Hambourg, sont de nouveau empreints de cet optimisme qu'on a vu l'occasion de relever dès le commencement de cette année et qui avait fait place ensuite à des appréciations moins favorables.

La plupart des fabriques qui n'étaient, jusqu'en fin février pas encore parvenues au plein développement de leur activité ont reçu depuis des commandes considérables.

Presque partout la situation est représentée sous un jour fort satisfaisant. Le résultat immédiat de cet état de choses est que les prix acceptés par les fabricants sont plus élevés et que ces derniers sont en mesure de refuser les commandes qui ne leur donnent pas entière satisfaction à ce sujet. Il y a lieu de remarquer en outre que les prix ainsi réclamés se trouvent, en maints cas, disproportionnés avec ceux des matières premières employées.

Depuis des années, dit la *Bavaria Hallé* de Hambourg, l'opinion (*Die Sächsische Zeitung*) n'avait pas été aussi confiante en ce qui concerne le marché industriel. C'est surtout de la clientèle européenne que les plus importantes commandes sont arrivées. Les commandes d'outre-mer continuent à tenir le second rang.

L'amélioration ne s'est pas produite avec une égale rapidité dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Elle a été plus prompte pour les grandes fabriques et les grandes maisons commerciales; elle se produit plus lentement à la campagne et dans les petits centres d'industrie.

Les branches d'industrie qui continuent à tenir le premier rang dans le mouvement de relèvement sont celles des produits chimiques, de la fabrication du papier, de l'industrie textile. Les fabriques de locomotives continuent également à être bien occupées; les fabriques d'ustensiles de travail ont reçu de nombreuses commandes. La vente des machines pour l'industrie textile s'est développée, il en est de même pour les machines agricoles.

NOUVELLES DU JOUR

Les incidents du 1^{er} mai à Marseille

Marseille, 5 mai. — Au jour, l'anarchiste qui, le 1^{er} mai, avait insulté les soldats et crié: «A bas la patrie, à bas l'armée» a été condamné à un mois de prison.

En attendant sa condamnation, il s'est écrit devant le tribunal correctionnel. « Vive l'anarchie ».

Il a vu de ce fait sa peine immédiatement doublée.

Bourrier, chargé de la garde des archives, a été condamné à un mois de prison.

Le matin et l'après-midi, le juge d'instruction a longuement interrogé MM. Cadénet, Poullain, Lévy et Vaubert, adjoints au maire, suspendus à la suite des événements du 1^{er} mai.

M. Cadénet, adjoint délégué à la police, suspendu à la suite des événements du 1^{er} mai, a été longuement interrogé à son entrée dans la salle du conseil.

LE CRIME DE LA RUE CHANOINESSE

par Albert BIZOUARD

PROLOGUE

IV

Le Café Anstalt

De la Gambinière caressa légèrement de son fouet les flancs de son azean, qui partit aussitôt, emportant d'un trot vigoureux les deux gendarmes vers l'avenue de l'Impératrice.

Quelques heures plus tard, le temps, qui avait été superbe toute la journée, changeait brusquement à la tombée de la nuit.

Le ciel était chargé de gros nuages lourds et noirs; la chaleur devenait accablante; de temps en temps, un large sillon de feu éclairait l'horizon; l'air était chargé d'électricité, et l'orage qui menaçait semblait ne pouvoir éclater.

Les promeneurs encombraient les boulevards, cherchant un peu de fraîcheur et la plus légère brise, mais l'une et l'autre faisaient complètement défaut.

Les feuilles des arbres, éclairées par la lueur des réverbères, étaient immobiles et rappelaient les arbres en zine du jardin Mabille.

A ce moment, le personnel du café Anglais allait et venait, mettant la dernière main au couvert

L'arrivée du général Dods dans le Nord

Paris, 4 mai. — Une note officielle nous apprend que le général Dods, qui a été précédemment arrêté pour la réception du général Dods à son retour en France.

M. le général Dods débarqua à Marseille. Le préfet des Bouches-du-Rhône a déjà lancé les invitations aux fêtes qui seront données en son honneur.

M. le général Dods sera reçu à Paris par l'amiral Rieuville, qui lui offrira un grand dîner auquel assisteront tous les membres du gouvernement.

M. le général Dods sera reçu à Paris par l'amiral Rieuville, qui lui offrira un grand dîner auquel assisteront tous les membres du gouvernement.

Le conseil municipal de Paris

Paris, 4 mai. — Le conseil municipal de Paris a tenu sa séance d'aujourd'hui. On a discuté le crédit demandé pour la réception du général Dods. Après une vive discussion, les conclusions du rapporteur, favorables à ce crédit, ont été repoussées par 14 voix contre 11.

Le conseil municipal se réunira ce soir. Plusieurs conseillers auraient déclaré qu'ils n'assisteront pas à la séance.

Le vote du conseil municipal a causé une grande émotion en ville: de toutes parts, on proteste.

On se dispose à recevoir le général Dods de la façon la plus brillante, en dépit de la municipalité contre laquelle on est très mécontent.

M. le général Dods sera reçu à Paris par l'amiral Rieuville, qui lui offrira un grand dîner auquel assisteront tous les membres du gouvernement.

Les troubles de Saint-Denis

Paris, 4 mai. — M. Popier, juge d'instruction, a terminé son enquête sur les troubles de Saint-Denis et a conclu en renvoyant devant le parquet 12 inculpés compris dans cette affaire.

An nombre de ces inculpés se trouvent trois conseillers municipaux.

Discours du président du Conseil

Paris, 4 mai. — Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Charles Dupuy, président du Conseil, prononcera un discours important le 21 mai à Toulouse, dans un banquet qui lui sera offert à l'occasion des fêtes fédérales de gymnastique.

L'affaire Baudin

Paris, 4 mai. — Outre MM. Dumay et Baudin, vingt personnes ont été mises en état d'arrestation. Parmi elles, quinze ont fait des déclarations très nettes, trois quantes. Quatre émanant d'officiers et de sous-officiers ont été envoyés au fort de Saint-Denis, les autres ont été relâchés.

M. Baudin a été relâché, mais il a été assigné à comparaître devant le tribunal de la Seine.

Le projet militaire allemand au Reichstag

Berlin, 4 mai. — Pendant la séance, l'impression des groupes, stationnés devant le Reichstag, a été très mauvaise. Le projet militaire allemand au Reichstag a été discuté.

Le projet militaire allemand au Reichstag a été discuté.

Le projet militaire allemand au Reichstag a été discuté.

Les grèves de Dunder

Dunder, 4 mai. — Les ouvriers des filatures de jute ont décidé de reprendre le travail demain.

Les grèves et les députés

Paris, 4 mai. Les députés ont reçu du ministre de l'intérieur une circulaire leur donnant des instructions, que lorsqu'une grève survient, et qu'un député qui ne sera pas du département viendra, sous prétexte de diriger les secours aux grévistes, se livrer aux choses qui ne le regardent pas, devra être immédiatement expulsé de la localité et du département où la grève se produira.

Les députés ont reçu du ministre de l'intérieur des instructions.

Le mouvement diplomatique

Paris, 4 mai. — On lit dans la *Centrale*: « M. Bourgeois, ministre de France à Bruxelles, est arrivé hier à Paris, appelé par le ministre des affaires étrangères. Ce brusque déplacement serait motivé par l'arrivée de M. Bourgeois à Bruxelles, qui a été précédemment arrêté pour la réception du général Dods à son retour en France. »

Les élections de Paris

Paris, 4 mai. — La Cour d'assises de la Seine s'est occupée aujourd'hui d'une affaire qui est un dernier acte de la période électorale.

M. Stupny, candidat de gauche sortant, battu par M. Escudier (droite) dans le quartier Saint-Germain, déférant au jury un des accusés du cabinet leur, M. Pétel, libéral, comme complice de l'acte délictueux.

M. Pétel avait, en effet, répété dans une affiche que le candidat socialiste était un voleur et un menteur.

Voilà un verdict de mauvais augure pour les échiquiers qui auront à affronter prochainement le suffrage universel.

Le journal de MM. Ch. de Lesseps, Fontane, Cottu et Kiffel

Paris, 4 mai. — L'indisposition persistante de M. La Bourgade, conseiller à la Cour de cassation, rapporteur

des affaires de Panama, vient de motiver à nouveau le projet de loi sur la responsabilité des ministres.

Le projet de loi sur la responsabilité des ministres.

Le projet de loi sur la responsabilité des ministres.

Le pèlerinage suisse

Rome, 4 mai. — Le Pape a reçu ce matin les 900 pèlerins suisses.

Repondant à l'adresse de l'évêque de Saint-Gall, le Pape rappelle les liens sacrés qui unissent la Suisse et le Saint-Siège et la Suisse, et le privilège accordé à cette nation de former la garde du Pape, privilège qui lui fut accordé en reconnaissance de sa fidélité envers le Saint-Siège.

Le Pape évoque ensuite le souvenir des ancêtres des pèlerins présents, qui luttèrent pour la défense de la Foi, les exhortant à persévérer dans leur dévouement et leur fidélité envers l'Eglise.

« De même, dit-il, que vous êtes jaloux de la liberté et de l'indépendance de votre patrie, de même, vous devez être jaloux de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise et de son chef. »

Le Pape termine en rappelant avec plaisir la fondation de l'Université catholique de Fribourg, et il lui ses vœux.

L'audience se termine par la bénédiction du Saint-Père donnée à tous les pèlerins qui se trouvaient dans la nef.

Un navire incendié

Aden, 3 mai. — Le vapeur *Katka* parti de Bombay pour Djeddah le 12 avril avec un grand nombre de pèlerins allant à la Mecque, a été brûlé.

La dissolution du Reichstag allemand

Berlin, 4 mai. — Après avoir déclaré hésité, l'Empereur s'est décidé à dissoudre le Reichstag.

Il s'agira probablement pour la dernière fois samedi prochain.

Le ministre électoral antisémite de Friedberg, Arnsvalde, somme le député Althardt de déposer son mandat.

Un mande de Munich que le roi Othon est à toute épreuve; il refuse depuis des semaines jours tout aliment; ses forces déprimées; il va d'un à l'autre.

Un événement

Paris, 4 mai. — Le *Patriote* annonce que dans 18 minutes d'arrêt de la gare de Paris, le train de la ligne de Paris à Orléans, qui devait partir à 10 heures, a été arrêté par suite d'un incendie survenu dans la locomotive.

Le train a été arrêté pendant 18 minutes.

Le train a été arrêté pendant 18 minutes.

Le mouvement diplomatique

Paris, 4 mai. — On lit dans la *Centrale*: « M. Bourgeois, ministre de France à Bruxelles, est arrivé hier à Paris, appelé par le ministre des affaires étrangères. Ce brusque déplacement serait motivé par l'arrivée de M. Bourgeois à Bruxelles, qui a été précédemment arrêté pour la réception du général Dods à son retour en France. »

Les élections de Paris

Paris, 4 mai. — La Cour d'assises de la Seine s'est occupée aujourd'hui d'une affaire qui est un dernier acte de la période électorale.

M. Stupny, candidat de gauche sortant, battu par M. Escudier (droite) dans le quartier Saint-Germain, déférant au jury un des accusés du cabinet leur, M. Pétel, libéral, comme complice de l'acte délictueux.

M. Pétel avait, en effet, répété dans une affiche que le candidat socialiste était un voleur et un menteur.

Voilà un verdict de mauvais augure pour les échiquiers qui auront à affronter prochainement le suffrage universel.

Le journal de MM. Ch. de Lesseps, Fontane, Cottu et Kiffel

Paris, 4 mai. — L'indisposition persistante de M. La Bourgade, conseiller à la Cour de cassation, rapporteur

Lorsque Ovide eut mis son parapluie sur le dernier papier timbré, il se leva vivement en jetant la plume.

— C'est signé, dit-il.

Quelque Roullas chercha à dissimuler son contentement, sa physionomie exprimait le plus vif satisfaction.

— Voici l'un de nos invités, s'écria Armand.

Au même instant la porte s'ouvrit.

— Des Agnets! exclamèrent à la fois les deux hommes.

— Oui, Messieurs, ce n'est que moi, répondit le nouveau venu.

— Bravo! vous êtes exact, cher, dit Armand en allant serrer la main de l'arrivant.

— Tiens! fit ce dernier apercevant l'homme d'affaires, Roullas est des vôtres.

— Sans doute; n'est-il pas de toutes les fêtes et de toutes les affaires? répondit Ovide.

Après avoir échangé les poignées de main et les saluts d'usage, des Agnets jeta son coupe sur un meuble et vit sans façon se camper devant une glace.

Il se regarda avec une certaine complaisance, passa la main dans ses cheveux, dont l'équilibre avait été légèrement compromis par l'orage; puis, en rejetant en arrière le revers de son habit, il fit saillir son torse.

— Savez-vous quelque chose de nouveau au sujet des élections, interrogea Roullas?

— Quel est décidément le favori du grand prix de Paris? dit Armand.

Etats du Centre

New-York	622,399	606,796
New-Jersey	492,332	374,442
Pennsylvanie	389,985	439,638
Delaware	51,714	53,916
Maryland	173,900	158,930

Etats du Sud

Virginie	111,756	94,290
Caroline du Nord	508,400	337,784
Caroline du Sud	501,512	443,482
Alabama	138,471	79,234
Mississippi	57,968	57,004
Kentucky	49,143	45,942
Tennessee	117,841	97,524
Autres	134,434	66,980

Etats de l'Ouest

Ohio	27,052	16,560
Indiana	75,212	74,604
Illinois	39,000	24,800
Missouri	17,044	—
Wisconsin	33,248	32,992
Autres	41,440	18,670

Totaux

1892	16,186,009	14,088,103
------	------------	------------

Le nombre de brochures par groupement d'Etats est de:

1892	1890	
Etats de la Nouvelle-Angleterre	12,246,064	10,736,155
Etats du Centre	1,677,330	1,633,722
Etats du Sud	2,129,749	1,254,000
Etats de l'Ouest	232,999	164,226

On remarque que l'augmentation qui a eu lieu durant les deux dernières années est de 2,107,000 brochures. L'augmentation qui s'était produite pendant la dernière finissant en 1890 était de 4,434,000 brochures. Montant ainsi que l'augmentation s'est produite de cette augmentation s'est réalisée dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui comptent un gain de 1,500,900 brochures; mais les Etats du Sud présentent aussi un gain notable de 575,719 brochures, tandis que les Etats du Centre ne gagnent que 43,508 brochures et les Etats de l'Ouest 68,770 brochures.

Proportionnellement, l'augmentation est plus grande dans les Etats du Sud que dans les autres Etats.

Dans l'augmentation des Etats de la Nouvelle-Angleterre, il faut mettre 1 million de brochures au compte de l'Etat du Massachusetts; cet Etat possède trois fois plus de brochures que l'Etat de Rhode-Island qui est le plus grand concurrent du Massachusetts.

On dit que l'année 1892 a été la plus prospère que l'industrie du coton américaine ait eue depuis nombre d'années et l'on considère comme probable un autre accroissement rapide dans cette industrie.

Arrivée à l'après-midi de jeudi.

La troisième grève de la journée s'est déclarée chez MM. Motte et Bourgeois, teinturiers-apprentis. Les circonstances de cette grève sont les suivantes: Quarante ouvriers, sur 60, réclamaient une augmentation de salaire de 25 centimes par jour.

La chose leur fut accordée — avec cette restriction que ceux qui travaillaient dans la maison depuis six mois ou moins ne seraient pas compris dans la hausse.

Les ouvriers parurent d'abord satisfaits de cette restriction, et continuèrent quelque temps encore le travail — puis, de nouveau, ils décidèrent de se mettre en grève.

Les patrons, voulant tout concilier, proposèrent d'étendre le bénéfice de l'augmentation aux ouvriers qui travaillaient chez eux depuis trois mois au moins: ceci ne fut pas accepté, et les quarante s'en allèrent dans la plus grande calme.

A six heures du soir, le nombre exact des teinturiers en grève était de 350 — chiffre qui accuse une légère diminution sur celui d'hier.

On dit que le lendemain, la gendarmerie et la police ont protégé les abords des établissements de teinturerie où le travail n'a pas été abandonné.

Au point de vue des patrons teinturiers on en eut une entrevue, vers quatre heures et demie, à l'Hôtel Ferraille.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LES GRÈVES DE ROUBAIX

Les teinturiers en grève. — Trois nouveaux chômeurs. — Reprises partielles. — Tentatives avortées à Hem et à Wasquehal.

La caractéristique de la journée de jeudi, à Roubaix, a été le calme le plus absolu.

Pas le moindre incident ne s'est produit en ville.

Au point de vue même de la grève des teinturiers, le gros coup paraît avoir été porté dans la journée de mercredi; car si nous avons à noter, dans le bilan de la journée de jeudi, trois nouvelles grèves, il convient aussi de signaler les reprises partielles qui ont eu lieu dans différents établissements.

En résumé, maintenant les incidents du jour.

Jeudi matin, à six heures, les ouvriers de la maison Brovays-Degeyter, rue Saint-Maurice, arrivèrent à l'usine comme de coutume. Tous paraissaient avoir la ferme intention de continuer le travail, quand, par une inexplicable volte-face, ils tirent en arrière un canotier, et le résultat fut que deux délégués se rendirent à la Paix en vue de s'adjoindre avec les grévistes.

Les délégués furent nommés, mais comme ils semblaient disposés à se rendre Boulevard de Belfort, ils furent arrêtés par la police, qui les conduisit à l'usine.

Un peu plus tard, vers huit heures, les trente-six teinturiers de la maison Wibaux-Florin qui étaient restés mercredi fidèlement au poste, avec une quinzaine d'aides, se décidèrent à leur tour à chômeur.

C'était l'heure du déjeuner. Un ouvrier endossa sa jaquette, il mit de partir — et les autres suivirent docilement. Un des chefs de la maison intervint, leur demandant amicalement le motif de cette situation impévue; les ouvriers lui firent une réponse topique dont nous résumons exactement la substance: « Tant que nous sommes chez vous, nous n'avons pas peur; mais, une fois rentrés dans nos courées, nous n'aurons rien à recevoir une trique: voilà pourquoi nous nous partons. »

Telles sont les deux excuses nouvelles grèves de la matinée.

Elles ont été compensées par plusieurs rentrées, ainsi que nous le disions plus haut, dont voici le détail:

Chez MM. Achille Deguyter et Cie, rue de Tourcoing, 23 ouvriers ont repris le travail;

Chez M. J. Huerant, Grande-Rue;

Chez MM. Delbecq, rue de la Chapelle;

40 chez MM. Mullier et Monnet, rue Lacroix; ces ouvriers travaillaient spécialement la laine;

7 chez M. Léonard, rue Lannes;

23 chez M. Desplanches, rue du Pile;

23 chez M. Desplanches, rue de la Chapelle;

15 ouvriers — soit le personnel complet — chez M. Dufrest, Grande-Rue;

En résumé, 160 rentrées.

Il nous faut ajouter qu'à l'établissement de MM. Roussel et Dubois, rue de la Chapelle, le mouvement est parti mercredi matin — 25 nouveaux ouvriers se sont mis en grève dans la matinée de jeudi.

Vers neuf heures une réunion de grévistes, appartenant à divers établissements, a été tenue à la Paix. On a discuté les raisons de la grève, et les discussions techniques ont surtout fait les frais, les ouvriers se sont arrêtés aux revendications suivantes:

La journée de travail de dix heures au lieu de

12 heures; — Unification du tarif des salaires sur la base de 32 centimes 1/2 à l'heure.

Accuz incident notable à signaler au cours de cette réunion, d'ailleurs strictement privée.

C'est le moment de parler des mesures de précaution que l'autorité supérieure avait cru devoir prendre, au cas d'une extension possible du mouvement gréviste.

Les quatre brigades de gendarmerie à cheval, qui avaient quitté notre ville mardi après-midi, ont reçu l'ordre de revenir d'urgence à Roubaix: jeudi matin, dès l'aube, elles stationnaient déjà les rues.

Une des quatre brigades fut envoyée à Wasquehal pour protéger la liberté des ouvriers de la maison Hamart frères, désireux de continuer le travail, et qui s'était question, parait-il, d'intimider, d'un autre côté, une seconde brigade alla se poster à Hem pour remplir la même mission aux abords des établissements de MM. Mulaton et Leclercq.

On va voir que ces mesures avaient été prudemment prises.

A la sortie, en effet, de la réunion de « la Paix », un groupe de cent grévistes environ prit la route d'Hem; il arriva vers midi près de l'établissement de M. Leclercq. Un pria ce dernier de laisser quelques-uns de ses ouvriers venir parlementer avec les grévistes — et M. Leclercq n'y fit aucune opposition.

Quelques pourparlers eurent lieu, puis les ouvriers de M. Leclercq rentrèrent chez eux pour continuer le travail, et les grévistes roubaixiens tenaient au lieu à peu près ce langage.

« Vous allez donner à vos ouvriers la journée de dix heures, et une augmentation de salaire. »

« Mais comment pouvez-vous leur donner la journée de dix heures, répliqua M. Leclercq; mais attendez donc que le loi soit votée pour tout le monde; m'est-il possible d'opérer, seul de toute la région, une pareille réforme? »

« Alors vos ouvriers vont se mettre de suite en grève. »

« Oh... la sortie va se faire tout naturellement puisqu'il est près de midi... la cloche va sonner... mes ouvriers partiront s'ils le veulent, mais ils ne partiront pas sans avoir vu la loi. »

« Et comment pouvez-vous leur donner la journée de dix heures, répliqua M. Leclercq; mais attendez donc que le loi soit votée pour tout le monde; m'est-il possible d'opérer, seul de toute la région, une pareille réforme? »

« Alors vos ouvriers vont se mettre de suite en grève. »

« Oh... la sortie va se faire tout naturellement puisqu'il est près de midi... la cloche va sonner... mes ouvriers partiront s'ils le veulent, mais ils ne partiront pas sans avoir vu la loi. »

« Et comment pouvez-vous leur donner la journée de dix heures, répliqua M. Leclercq; mais attendez donc que le loi soit votée pour tout le monde; m'est-il possible d'opérer, seul de toute la région, une pareille réforme? »

« Alors vos ouvriers vont se mettre de suite en grève. »

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LES GRÈVES DE ROUBAIX

Les teinturiers en grève. — Trois nouveaux chômeurs. — Reprises partielles. — Tentatives avortées à Hem et à Wasquehal.

La caractéristique de la journée de jeudi, à Roubaix, a été le calme le plus absolu.

Pas le moindre incident ne s'est produit en ville.

Au point de vue même de la grève des teinturiers, le gros coup paraît avoir été porté dans la journée de mercredi; car si nous avons à noter, dans le bilan de la journée de jeudi, trois nouvelles grèves, il convient aussi de signaler les reprises partielles qui ont eu lieu dans différents établissements.

En résumé, maintenant les incidents du jour.

Jeudi matin, à six heures, les ouvriers de la maison Brovays-Degeyter, rue Saint-Maurice, arrivèrent à l'usine comme de coutume. Tous paraissaient avoir la ferme intention de continuer le travail, quand, par une inexplicable volte-face, ils tirent en arrière un canotier, et le résultat fut que deux délégués se rendirent à la Paix en vue de s'adjoindre avec les grévistes.

Les délégués furent nommés, mais comme ils semblaient disposés à se rendre Boulevard de Belfort, ils furent arrêtés par la police, qui les conduisit à l'usine.

Un peu plus tard, vers huit heures, les trente-six teinturiers de la maison Wibaux-Florin qui étaient restés mercredi fidèlement au poste, avec une quinzaine d'aides, se décidèrent à leur tour à chômeur.

C'était l'heure du déjeuner. Un ouvrier endossa sa jaquette, il mit de partir — et les autres suivirent docilement. Un des chefs de la maison intervint, leur demandant amicalement le motif de cette situation impévue; les ouvriers lui firent une réponse topique dont nous résumons exactement la substance: « Tant que nous sommes chez vous, nous n'avons pas peur; mais, une fois rentrés dans nos courées, nous n'aurons rien à recevoir une trique: voilà pourquoi nous nous partons. »

Telles sont les deux excuses nouvelles grèves de la matinée.

Elles ont été compensées par plusieurs rentrées, ainsi que nous le disions plus haut, dont voici le détail:

Chez MM. Achille Deguyter et Cie, rue de Tourcoing, 23 ouvriers ont repris le travail;

Chez M. J. Huerant, Grande-Rue;

Chez MM. Delbecq, rue de la Chapelle;

40 chez MM. Mullier et Monnet, rue Lacroix; ces ouvriers travaillaient spécialement la laine;

7 chez M. Léonard, rue Lannes;

23 chez M. Desplanches, rue du Pile;

23 chez M. Desplanches, rue de la Chapelle;

15 ouvriers — soit le personnel complet — chez M. Dufrest, Grande-Rue;

En résumé, 160 rentrées.

Il nous faut ajouter qu'à l'établissement de MM. Roussel et Dubois, rue de la Chapelle, le mouvement est parti mercredi matin — 25 nouveaux ouvriers se sont mis en grève dans la matinée de jeudi.

Vers neuf heures une réunion de grévistes, appartenant à divers établissements, a été tenue à la Paix. On a discuté les raisons de la grève, et les discussions techniques ont surtout fait les frais, les ouvriers se sont arrêtés aux revendications suivantes:

La journée de travail de dix heures au lieu de

12 heures; — Unification du tarif des salaires sur la base de 32 centimes 1/2 à l'heure.

Accuz incident notable à signaler au cours de cette réunion, d'ailleurs strictement privée.

C'est le moment de parler des mesures de précaution que l'autorité supérieure avait cru devoir prendre, au cas d'une extension possible du mouvement gréviste.

Les quatre brigades de gendarmerie à cheval, qui avaient quitté notre ville mardi après-midi, ont reçu l'ordre de revenir d'urgence à Roubaix: jeudi matin, dès l'aube, elles stationnaient déjà les rues.

Une des quatre brigades fut envoyée à Wasquehal pour protéger la liberté des ouvriers de la maison Hamart frères, désireux de continuer le travail, et qui s'était question, parait-il, d'intimider, d'un autre côté, une seconde brigade alla se poster à Hem pour remplir la même mission aux abords des établissements de MM. Mulaton et Leclercq.

On va voir que ces mesures avaient été prudemment prises.

A la sortie, en effet, de la réunion de « la Paix », un groupe de cent grévistes environ prit la route d'Hem; il arriva vers midi près de l'établissement de M. Leclercq. Un pria ce dernier de laisser quelques-uns de ses ouvriers venir parlementer avec les grévistes — et M. Leclercq n'y fit aucune opposition.

Quelques pourparlers eurent lieu, puis les ouvriers de M. Leclercq rentrèrent chez eux pour continuer le travail, et les grévistes roubaixiens tenaient au lieu à peu près ce langage.

« Vous allez donner à vos ouvriers la journée de dix heures, et une augmentation de salaire. »

« Mais comment pouvez-vous leur donner la journée de dix heures, répliqua M. Leclercq; mais attendez donc que le loi soit votée pour tout le monde; m'est-il possible d'opérer, seul de toute la région, une pareille réforme? »

« Alors vos ouvriers vont se mettre de suite en grève. »

« Oh... la sortie va se faire tout naturellement puisqu'il est près de midi... la cloche va sonner... mes ouvriers partiront s'ils le veulent, mais ils ne partiront pas sans avoir vu la loi. »

« Et comment pouvez-vous leur donner la journée de dix heures, répliqua M. Leclercq; mais attendez donc que le loi soit votée pour tout le monde; m'est-il possible d'opérer, seul de toute la région, une pareille réforme? »

« Alors vos ouvriers vont se mettre de suite en grève. »

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LES GRÈVES DE ROUBAIX

Les teinturiers en grève. — Trois nouveaux chômeurs. — Reprises partielles. — Tentatives avortées à Hem et à Wasquehal.

La caractéristique de la journée de jeudi, à Roubaix, a été le calme le plus absolu.

Pas le moindre incident ne s'est produit en ville.

Au point de vue même de la grève des teinturiers, le gros coup paraît avoir été porté dans la journée de mercredi; car si nous avons à noter, dans le bilan de la journée de jeudi, trois nouvelles grèves, il convient aussi de signaler les reprises partielles qui ont eu lieu dans différents établissements.

En résumé, maintenant les incidents du jour.

Jeudi matin, à six heures, les ouvriers de la maison Brovays-Degeyter, rue Saint-Maurice, arrivèrent à l'usine comme de coutume. Tous paraissaient avoir la ferme intention de continuer le travail, quand, par une inexplicable volte-face, ils tirent en arrière un canotier, et le résultat fut que deux délégués se rendirent à la Paix en vue de s'adjoindre avec les grévistes.

Les délégués furent nommés, mais comme ils semblaient disposés à se rendre Boulevard de Belfort, ils furent arrêtés par la police, qui les conduisit à l'usine.

Un peu plus tard, vers huit heures, les trente-six teinturiers de la maison Wibaux-Florin qui étaient restés mercredi fidèlement au poste, avec une quinzaine d'aides, se décidèrent à leur tour à chômeur.

C'était l'heure du déjeuner. Un ouvrier endossa sa jaquette, il mit de partir — et les autres suivirent docilement. Un des chefs de la maison intervint, leur demandant amicalement le motif de cette situation impévue; les ouvriers lui firent une réponse topique dont nous résumons exactement la substance: « Tant que nous sommes chez vous, nous n'avons pas peur; mais, une fois rentrés dans nos courées, nous n'aurons rien à recevoir une trique: voilà pourquoi nous nous partons. »

Telles sont les deux excuses nouvelles grèves de la matinée.

Elles ont été compensées par plusieurs rentrées, ainsi que nous le disions plus haut, dont voici le détail:

Chez MM. Achille Deguyter et Cie, rue de Tourcoing, 23 ouvriers ont repris le travail;

Chez M. J. Huerant, Grande-Rue;

Chez MM. Delbecq, rue de la Chapelle;

40 chez MM. Mullier et Monnet, rue Lacroix; ces ouvriers travaillaient spécialement la laine;

7 chez M. Léonard, rue Lannes;

23 chez M. Desplanches, rue du Pile;

23 chez M. Desplanches, rue de la Chapelle;

15 ouvriers — soit le personnel complet — chez M. Dufrest, Grande-Rue;

En résumé, 160 rentrées.

Il nous faut ajouter qu'à l'établissement de MM. Roussel et Dubois, rue de la Chapelle, le mouvement est parti mercredi matin — 25 nouveaux ouvriers se sont mis en grève dans la matinée de jeudi.

Vers neuf heures une réunion de grévistes, appartenant à divers établissements, a été tenue à la Paix. On a discuté les raisons de la grève, et les discussions techniques ont surtout fait les frais, les ouvriers se sont arrêtés aux revendications suivantes:

La journée de travail de dix heures au lieu de

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LES GRÈVES DE ROUBAIX

Les teinturiers en grève. — Trois nouveaux chômeurs. — Reprises partielles. — Tentatives avortées à Hem et à Wasquehal.

La caractéristique de la journée de jeudi, à Roubaix, a été le calme le plus absolu.

Pas le moindre incident ne s'est produit en ville.

Au point de vue même de la grève des teinturiers, le gros coup paraît avoir été porté dans la journée de mercredi; car si nous avons à noter, dans le bilan de la journée de jeudi, trois nouvelles grèves, il convient aussi de signaler les reprises partielles qui ont eu lieu dans différents établissements.

En résumé, maintenant les incidents du jour.

Jeudi matin, à six heures, les ouvriers de la maison Brovays-Degeyter, rue Saint-Maurice, arrivèrent à l'usine comme de coutume. Tous paraissaient avoir la ferme intention de continuer le travail, quand, par une inexplicable volte-face, ils tirent en arrière un canotier, et le résultat fut que deux délégués se rendirent à la Paix en vue de s'adjoindre avec les grévistes.

Les délégués furent nommés, mais comme ils semblaient disposés à se rendre Boulevard de Belfort, ils furent arrêtés par la police, qui les conduisit à l'usine.

Un peu plus tard, vers huit heures, les trente-six teinturiers de la maison Wibaux-Florin qui étaient restés mercredi fidèlement au poste, avec une quinzaine d'aides, se décidèrent à leur tour à chômeur.

C'était l'heure du déjeuner. Un ouvrier endossa sa jaquette, il mit de partir — et les autres suivirent docilement. Un des chefs de la maison intervint, leur demandant amicalement le motif de cette situation impévue; les ouvriers lui firent une réponse topique dont nous résumons exactement la substance: « Tant que nous sommes chez vous, nous n'avons pas peur; mais, une fois rentrés dans nos courées, nous n'aurons rien à recevoir une trique: voilà pourquoi nous nous partons. »

Telles sont les deux excuses nouvelles grèves de la matinée.

Elles ont été compensées par plusieurs rentrées, ainsi que nous le disions plus haut, dont voici le détail:

Chez MM. Achille Deguyter et Cie, rue de Tourcoing, 23 ouvriers ont repris le travail;

Chez M. J. Huerant, Grande-Rue;

Chez MM. Delbecq, rue de la Chapelle;

40 chez MM. Mullier et Monnet, rue Lacroix; ces ouvriers travaillaient spécialement la laine;

7 chez M. Léonard, rue Lannes;

23 chez M. Desplanches, rue du Pile;

23 chez M. Desplanches, rue de la Chapelle;

15 ouvriers — soit le personnel complet — chez M. Dufrest, Grande-Rue;

En résumé, 160 rentrées.

Il nous faut ajouter qu'à l'établissement de MM. Roussel et Dubois, rue de la Chapelle, le mouvement est parti mercredi matin — 25 nouveaux ouvriers se sont mis en grève dans la matinée de jeudi.

Vers neuf heures une réunion de grévistes, appartenant à divers établissements, a été tenue à la Paix. On a discuté les raisons de la grève, et les discussions techniques ont surtout fait les frais, les ouvriers se sont arrêtés aux revendications suivantes:

La journée de travail de dix heures au lieu de

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX LES GRÈVES DE ROUBAIX

Les teinturiers en grève. — Trois nouveaux chômeurs. — Reprises partielles. — Tentatives avortées à Hem et à Wasquehal.

La caractéristique de la journée de jeudi, à Roubaix, a été le calme le plus absolu.

Pas le moindre incident ne s'est produit en ville.

Au point de vue même de la grève des teinturiers, le gros coup paraît avoir été porté dans la journée de mercredi; car si nous avons à noter, dans le bilan de la journée de jeudi, trois nouvelles grèves, il convient aussi de signaler les reprises partielles qui ont eu lieu dans différents établissements.

En résumé, maintenant les incidents du jour.

Jeudi matin, à six heures, les ouvriers de la maison Brovays-Degeyter, rue Saint-Maurice, arrivèrent à l'usine comme de coutume. Tous paraissaient avoir la ferme intention de continuer le travail, quand, par une inexplicable volte-face, ils tirent en arrière un canotier, et le résultat fut que deux délégués se rendirent à la Paix en vue de s'adjoindre avec les grévistes.

Les délégués furent nommés, mais comme ils semblaient disposés à se rendre Boulevard de Belfort, ils furent arrêtés par la police, qui les conduisit à l'usine.

Un peu plus tard, vers huit heures, les trente-six teinturiers de la maison Wibaux-Florin qui étaient restés mercredi fidèlement au poste, avec une quinzaine d'aides, se décidèrent à leur tour à chômeur.

C'était l'heure du déjeuner. Un ouvrier endossa sa jaquette, il mit de partir — et les autres suivirent docilement. Un des chefs de la maison intervint, leur demandant amicalement le motif de cette situation impévue; les ouvriers lui firent une réponse topique dont nous résumons exactement la substance: « Tant que nous sommes chez vous, nous n'avons pas peur; mais, une fois rentrés dans nos courées, nous n'aurons rien à recevoir une trique: voilà pourquoi nous nous partons. »

Telles sont les deux excuses nouvelles grèves de la matinée.

Elles ont été compensées par plusieurs rentrées, ainsi que nous le disions plus haut, dont voici le détail:

Chez MM. Achille Deguyter et Cie, rue de Tourcoing, 23 ouvriers ont repris le travail;

Chez M. J. Huer